



BUREAU
VERITAS

Bureau Veritas Certification

**CERTIFICAT EN VERTU DE L'ARTICLE 35, PARAGRAPHE 1, DU RÈGLEMENT (UE) 2018/848
RELATIF À LA PRODUCTION BIOLOGIQUE ET À L'ÉTIQUETAGE DES PRODUITS BIOLOGIQUES**

Partie I :

1. Numéro du document CER-OPT4552-C245566	2. <input checked="" type="checkbox"/> Opérateur
3. Nom et adresse de l'opérateur : CAFES SATI SA 4 RUE DE NANTES - BP 60065 67100 STRASBOURG FRANCE	4. Nom et adresse de l'organisme de contrôle de l'opérateur : BUREAU VERITAS CERTIFICATION FRANCE Le Triangle de l'Arche - 9 cours du Triangle 92937 Paris-la-Défense Cedex N° de code : FR-BIO-10

5. Activité ou activités de l'opérateur

Préparation

Importation

6. Catégorie ou catégories de produits visées à l'article 35, paragraphe 7 du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil et méthodes de production

- d) Produits agricoles transformés, y compris les produits de l'aquaculture, destinés à l'alimentation humaine
Méthode de production :
 production biologique avec une production non biologique

Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l'opérateur satisfait aux exigences dudit règlement.

7. 28/07/2022, Paris la Défense,
Pour le président de Bureau Veritas Certification,
Laurent Croguennec

8. Certificat valable du 22/07/2022 au 31/03/2024

Partie II :

- Répertoire des produits

NOM DU PRODUIT	
Distribution de produits divers	Agriculture Biologique
Négoce : Café soluble	
Thé et café conditionnés	Agriculture Biologique
Café torréfié (éclats de café)	
Café torréfié décaféiné (*)	
Café torréfié en capsule (*)	
Café torréfié en dosette (*)	
Café torréfié grain (*)	
Café torréfié moulu (*)	
Légende	
(*) = Origine des cafés : Amérique Centrale, Amérique du sud, Amérique latine, Afrique, Asie	

- Informations sur l'activité ou les activités réalisées par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs et indiquant si l'activité ou les activités sont effectuées pour leur propre compte ou en tant que sous-traitant réalisant l'activité ou les activités pour le compte d'un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées.

Description de l'activité ou des activités visées à la partie I, point 5	
Torréfaction et conditionnement de café à façon Prestation de service de décaféination (refacturation, prestation réalisée par un tiers)	Réalisation d'une activité ou d'activités en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées

- Autres informations
Seule la version électronique disponible sur <https://certifie.bureauveritas.fr/> fait foi.



Accréditation
N° 5-0553

Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr